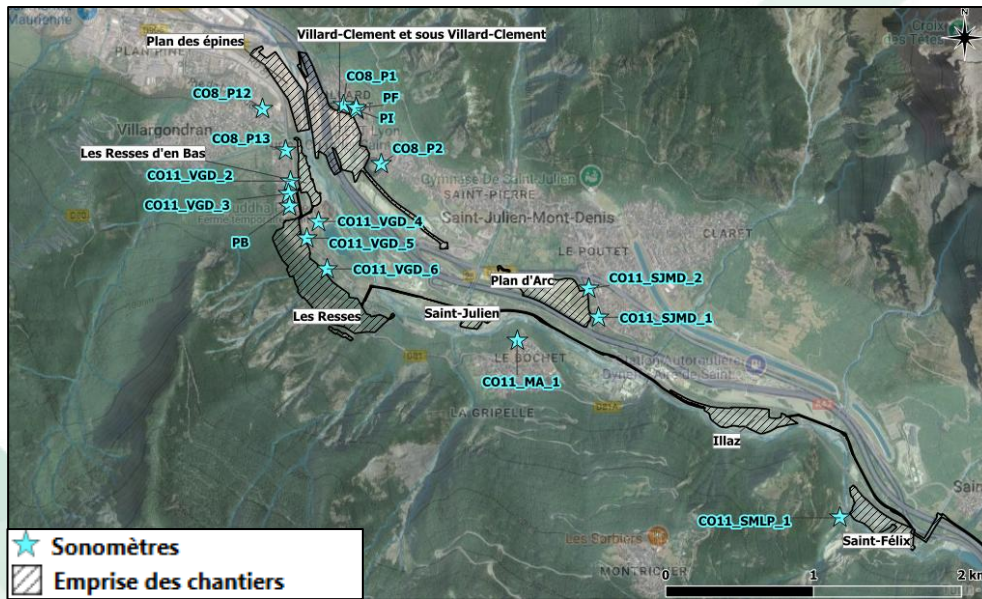


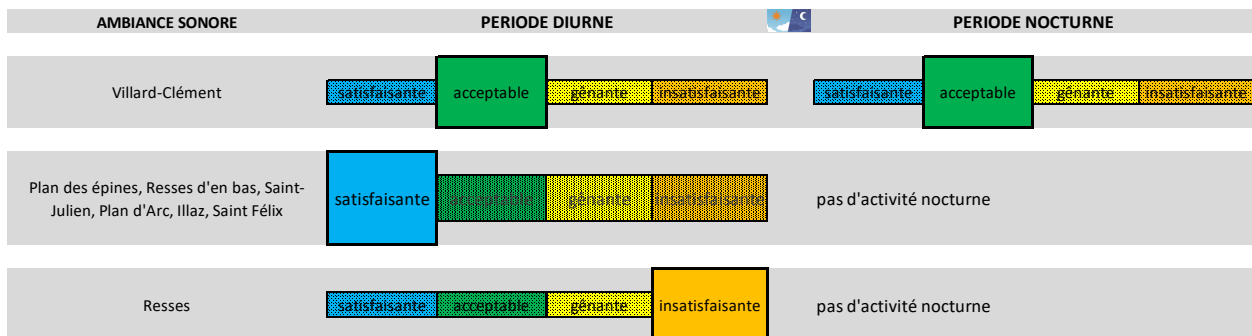
SYNTHESE

Depuis janvier 2022, TELT et les Groupements enregistrent en continu le bruit généré par le chantier CO8 à l'aide de capteurs installés chez des riverains et analysent les données. Depuis juillet 2024, de nouveaux capteurs viennent compléter ce réseau de mesures, en lien avec les chantiers sur les différentes plateformes du CO11.



Fonds cartographiques :
Fond Google Satellite et
Google Terrain Hybrid

Les données acoustiques recueillies par les dispositifs de surveillance corrélées avec les signalements conduisent à évaluer des situations sonores **satisfaisantes ou acceptables** autour des différentes plateformes de la basse vallée sauf pour les Resses où il y a une récurrence de dépassements en journée.



11

Signalements liés à l'acoustique sur ce secteur.




Autres ressources

[Lexique de définitions et légendes](#)
[TELT Lyon Turin – Pour les riverains](#)




PLUS DANS LE DETAIL...

Les tableaux récapitulatifs ci-après présentent les dépassements, en lien ou non avec le chantier, des seuils sonores imposés aux chantiers en périodes diurnes et nocturnes, pour l'ensemble des mesures autour du CO11 et du CO8. Les dépassements non liés au chantier sont généralement corrélés à la météo, au bruit de l'Arc, à des activités de voisinage et aux bruits de la nature.

 Période diurne (07h00-22h00)

point	Juillet		Août		Septembre		3ème Trimestre 2025
	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	
CO11_VGD_2	0	0	0	0	0	0	100%
CO11_VGD_3	0	0	0	0	0	0	100%
CO11_VGD_4	0	6	0	6	0	3	100%
CO11_VGD_5	15	0	17	0	10	0	53%
CO11_VGD_6	2	0	2	0	0	1	96%
CO11_SMLP_1	0	11	0	3	0	30	100%
CO11_SJMD_1	0	0	0	0	0	0	100%
CO11_SJMD_2	0	4	0	0	0	1	100%
CO11_MA_1	0	0	0	0	0	0	100%
PB	0	0	0	2	0	3	100%
PI	0	0	0	0	0	0	100%
CO8_P1	1	0	0	2	0	1	99%
CO8_P2	0	0	0	1	0	2	100%
CO8_P12	0	0	0	3	0	0	100%
CO8_P13	0	0	0	0	0	2	100%

 Période Nocturne (22h00-07h00)

point	Juillet		Août		Septembre		3ème Trimestre 2025
	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	
CO11_VGD_2	NC	0	NC	1	NC	0	100%
CO11_VGD_3	NC	0	NC	1	NC	0	100%
CO11_VGD_4	NC	2	NC	2	NC	0	100%
CO11_VGD_5	NC	0	NC	1	NC	0	100%
CO11_VGD_6	NC	1	NC	1	NC	1	100%
CO11_SMLP_1	NC	31	NC	3	NC	30	100%
CO11_SJMD_1	NC	4	NC	31	NC	30	100%
CO11_SJMD_2	NC	31	NC	31	NC	30	100%
CO11_MA_1	NC	5	NC	17	NC	10	100%
PB	NC	4	NC	8	NC	3	100%
PI	0	1	0	1	0	0	100%
CO8_P1	0	0	0	8	0	6	100%
CO8_P2	0	1	0	3	0	1	100%
CO8_P12	0	0	0	1	0	0	100%
CO8_P13	0	2	0	1	0	0	100%

NC = non concerné (pas d'activité nocturne).

Nota : Le point CO11_SMLP_1 est influencé par diverses sources sonores notamment l'Arc dont le débit varie conduisant à des dépassements récurrents. Le seuil à respecter va être redéfini pour ce point ainsi que pour le point CO11_SJMD_1 où des dépassements permanents nocturnes sont constatés même en l'absence d'activité sur le chantier (niveau de bruit résiduel sous-évalué).



FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

47 dépassements en lien avec le chantier ont été mesurés en période diurne dont 46 concernent le site des ResSES et 1 pour Villard-Clément.

Date (ou nombre)	Point de mesure	Période	Évaluation du dépassement	Origine du bruit identifiée sur le chantier	Actions correctives
8 jours en juillet 12 jours en août 9 jours en septembre	CO11_VGD_5 ResSES	Diurne	Faible	Terrassement du dépôt et création des tranchées drainantes avec des blocs. Déboisement, dessouchage et broyage de la zone 5 (ResSES sud-est).	Mise en place de protections acoustiques (murs et merlons)
3 jours en juillet 5 jours en août 1 jour en septembre			Moyen		
4 jours en juillet			Fort		
2 jours en juillet 2 jours en août	CO11_VGD_6 ResSES		Faible	Activités de terrassement et déboisement, dessouchage et broyage de la zone 5 (ResSES sud-est).	
1 jour en juillet	CO8_P1 Villard-Clément		Faible	Débroussaillage des clôtures près du capteur	

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Au cours de ce 3^{ème} trimestre, 11 signalements de riverains ont été répertoriés dont 8 attribués au CO8 et 1 concerne des travaux de SNCF-R. Seul le signalement du 16/07 au point CO11_VGD_5 des ResSES est corrélé à un dépassement du seuil réglementaire.

DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCE SONORE	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
01/07/25	Nocturne	1 bip de recul entendu sur la plateforme la veille au soir.	Villard-Clément	Engin sur la plateforme	Rappel de l'interdiction des bips de recul y compris pour les véhicules en location.
08/07/25	Nocturne	Bruits de ferraille, vibrations et clef à choc entendus à 00h50.	Bassin Saint-Jeannais	Activités et travaux nocturnes SNCF sur les voies historiques	Ne concerne pas le CO8/CO11.
08/07/25	Diurne	Nuisances sonores générées par un bip de type alarme entre 12h et 14h.	Plan d'Arc / Montricher-Albanne	Aucune origine identifiée. Pas d'activité sur la plateforme entre 12h et 14h et la bande transporteuse de Saint-Julien est à l'arrêt depuis 3 jours.	Aucune action corrective mise en place car origine du bruit extérieure au projet
11/07/25	Diurne	Nuisances générées par la tour de transfert (portes ouvertes) perçues à 9h47.	ResSES d'en bas	Travaux de finition en cours dans la tour, portes ouvertes pour aérer les opérateurs travaillant en pleine canicule.	Intervention ponctuelle sur la tour. Fermeture des portes lors de l'exploitation.

DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCE SONORE	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
16/07/25	Diurne	Bruit du compacteur ayant travaillé jusqu'à 19h45	Resses	Compacteur.	Consigne passée pour ne plus utiliser le compacteur en fin de journée.
14 et 16/08	Nocturne	Bruit généré par le lavage des toupies béton dans la nuit du 14 au 15 et par une chargeuse ayant commencé le travail à 6h30 le 16/08.	Villard-Clément	Nettoyage des toupies (activité autorisée depuis le début du chantier).	Rappel aux équipes travaux afin que l'horaire de démarrage de 07h00 soit respecté.
20/08/25	Nocturne	Chargements et déchargements de matériaux sur la plateforme entre minuit et 3h du matin.	Villard-Clément	Aucune origine identifiée. En effet, après analyse des rapports de poste et enregistrements vidéo, aucune activité extérieure n'a eu lieu cette nuit-là.	Aucune action corrective mise en place car origine du bruit non identifiée.
Du 28/08 au 01/09/25	Nocturne	Nuisance sonore générée par le raclage du godet de la chargeuse au sol perçu à 6h40.	Villard-Clément	D'après les enregistrements vidéo, le chargeur de la centrale à béton ne semble pas avoir bougé avant 7h du matin.	Rappel aux équipes travaux afin que l'horaire de démarrage de 07h00 soit respecté.
Du 29/08 au 02/09/25	Nocturne	Bruit généré par le lavage des toupies béton dans la nuit et le raclage du godet de la chargeuse au sol et du remplissage de la trémie de la centrale à béton.	Villard-Clément	Nettoyage des toupies (activité autorisée depuis le début du chantier). Activité de la chargeuse.	Rappel des consignes aux équipes sur la manière de prendre les granulats avec le godet sans le racler au sol.
09/09/25	Nocturne	Nuisances générées par le travail des pelles à partir de 6h sur la plateforme et par un camion qui ne serait pas équipé du cri du lynx.	Villard-Clément	Après vérification sur les caméras de la centrale sur la période, le chargeur ne semble pas avoir bougé avant 7h du matin. Camion avec bip de recul et non cri du lynx.	Rappel des consignes aux équipes sur les travaux extérieurs. Rappel des consignes sur l'interdiction des bips de recul.
09/09/25	Nocturne	Activités bruyantes du chargeur de la centrale à béton jusqu'à 23h	Villard-Clément	Chargeur de la centrale à béton	Rappel des consignes autorisation de l'ensilage de 07h à 20h. La production de béton et le chargement des toupies sont autorisés de nuit.

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98

